

Porté à connaissance de la demande d'adhésion à l'Etablissement de Moulins Communauté

On trouvera en pièce jointe copie du courrier de Moulins Communauté, informant que son conseil communautaire du 15 juin 2015 avait approuvé l'adhésion à l'Etablissement public Loire.

L'organisation dans les meilleurs délais d'une réunion technique entre les services de Moulins Communauté et ceux de l'EP Loire devrait permettre de formaliser les modalités d'intégration de ce nouveau membre dès la prochaine réunion du Comité Syndical de l'Etablissement.

Pour information, il est indiqué que Moulins Communauté regroupe 26 communes, s'étendant sur un territoire de 750 km² au nord-est de la région Auvergne, avec une population de 58.000 habitants. Cet Etablissement public de coopération intercommunale est présidé par M. Pierre-André Périssol, maire de Moulins.

On rappellera que, dans le département de l'Allier, les villes de Montluçon et de Vichy sont déjà membres de l'Etablissement.

Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat
et du développement Durable
Réf : SD/SD



Interlocuteur Sylvain DURIX
Assistante
Courriel s.durix@agglo-moulins.fr
Tél 04.70.48.14.34
Fax 04.70.48.54.49

Monsieur Jean Pierre Le Scornet
Président

Etablissement Public Loire

2, quai du Fort Alleaume
CS 55708
45 057 ORLEANS Cedex

Objet : Adhésion Etablissement Public Loire

Moulins, le 03 juillet 2015

Monsieur le Président,

Dans la cadre de l'élaboration prochaine de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) sur notre territoire communautaire, et au regard de votre expérience et de votre savoir-faire au service des collectivités territoriales du bassin de la Loire et de ses affluents, Moulins Communauté a, lors de son conseil communautaire du 15 juin 2015, approuvé l'adhésion à l'Etablissement Public Loire. Vous trouverez en pièce jointe la délibération C.15.76 relative à cette décision.

Par la présente je vous saurais gré de bien vouloir nous indiquer en retour les modalités et documents nécessaires pour adhérer.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
l'Urbanisme et à l'Habitat



Aubigny
Aurouër
Avermes
Bagneux
Bessay-sur-Allier
Besson
Bresnay
Bressolles
Chapeau
Chemilly
Chézy
Coulandon
Gennetines
Gouise
Marigny
Montbeugny
Montilly
Moulins
Neuilly-le-Réal
Neuvy
Souvigny
Saint Ennemond
Toulon-sur-Allier
Trevol
Villeneuve-sur-Allier
Yzeure

RECEPTION LE :	22 JUL. 2015	
EXPEDITEUR :	2018	
NUMERO :		
	Attribution	Copies
PRES		
CAB		X
DGS	X	
DAF		X
DEPR		X
DDGT		X
COM		
	Agenda	Signalé
		X

**Adhésion à l'Etablissement Public
du bassin Loire Bretagne****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Nombre de conseillers communautaires 71
Nombre de membres en exercice 71
Nombre de membres présents ou représentés 67

SÉANCE DU 15 JUIN 2015

Le quinze juin deux mil quinze, à 17 heures, les délégués du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PERISSOL, à la Salle des Fêtes – Place Maréchal de Lattre de Tassigny à Moulins, commune siège de Moulins Communauté.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Président : Pierre-André PERISSOL

Vice-Présidents

Alain DENIZOT, Cécile de BREUVAND, Jean-Michel LAROCHE, Jean-Marie LESAGE, Brigitte DAMERT, Jean-Claude ALBUCHER, Jacques LAHAYE

Membres du Bureau

Gilles BAY, Madeleine BETIAUX, Jean-Michel BOURGEOT, Françoise de CHACATON, Alain DESSERT, Eliane HUGUET, Jérôme LABONNE, Yves LANCHAIS, Jean-Claude LEFEBVRE, Guillaume MARGELIDON, Nathalie MARTINS, Noël PRUGNAUD, Catherine TABOURNEAU, Philippe TOURET, Monique TOUSSAINT

Délégués titulaires : Hervé BAUDOIN, Béké BENZOHRRA, Alain BORDE, Michel BORDE, Jacques CABANNE, Alain CHERVIER, Eliane COULON, Jennifer CREUSEVAUT, Annick DELIGEARD, Danielle DEMURE, Marie-Thérèse GOBIN, Jean-Michel GRIFFET, Marie-Thérèse JACQUARD, Johnny KARI, Odile LAINÉ, Gilbert LARTIGAU, Isabelle LASMAYOUS, Dominique LEGRAND, Solange MABIBLON, Jean-Pierre METENIER, Jean-Pierre METHENIER, Yannick MONNET, Gilbert NOUHAUD, Lionel OLIVIER, Pascal PERRIN, Jean-Paul PETIT, Christian PLACE, Philippe PRUGNEAU, Etienne RICHET, Daniel ROSSEEL, Nicole TABUTIN, Yves VENIAT, Frédéric VERDIER.

Délégués suppléants :**ONT DONNÉ POUVOIR :**

Guy CHARMETANT à Jean-Marie LESAGE – Michel SAMZUN à Odile LAINÉ – Sylvie TARDIF à Nathalie MARTINS
Bernadette RONDEPIERRE à Nicole TABUTIN - Pierre BRENON à Hervé BAUDOIN – Annie BUNEL à Jean-Claude ALBUCHER - Dominique DESFORGES-DESAMIN à Alain BORDE - Pascale FOUCAULT à Jérôme LABONNE - Stefan LUNTE à Cécile de BREUVAND - Jean-Michel MOREAU à Christian PLACE - Eric TOURET à Frédéric VERDIER

ONT DONNÉ POUVOIR EN COURS DE SÉANCE

Dominique LEGRAND à Johnny KARI (à partir de la délibération C.15.58)

ÉTAIENT EXCUSÉS :

William BEAUDOUIN – René MARTIN – Michèle FICK – Julie GUILLEMIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Guillaume MARGELIDON

Direction Urbanisme, Habitat, Développement Durable

Réf SM

Adhésion à l'Etablissement Public Loire (EPL)

Le Conseil Communautaire, sur présentation de Monsieur Gilles BAY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Moulins,

Vu la directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007, relative à l'évaluation et à la gestion du risque d'inondation ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.566-8 et R.566-14 à R.566-17, relatifs à l'élaboration des stratégies locales pour les territoires pour lesquels il est identifié un risque d'inondation important ;

Considérant l'élaboration prochaine de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) sur le territoire communautaire ;

Considérant l'expérience de même que le savoir-faire de l'Etablissement au service des collectivités territoriales du bassin de la Loire et ses affluents ;

Vu l'avis des commissions et du Bureau ;

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adhérer à l'Etablissement public Loire ;
- De nommer Monsieur Gilles Bay, Conseiller délégué au 2ème pont et aux ouvrages de protection contre les crues, en tant que représentant de Moulins Communauté auprès de l'Etablissement public Loire;
- D'autoriser l'imputation du montant de cette adhésion sur les crédits budgétaires 2015.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée à
L'Administration Générale,


Cécile de BREUVAND

